



# Demande de label "Tourisme et Handicap"

## Identification :

Nom de l'équipement touristique:.....  
Adresse de l'équipement touristique : .....  
.....  
Nom du contact sur place : .....  
Fonction : .....  
Téléphone : .....

---

Dans votre clientèle, recevez-vous :

Des personnes se déplaçant en fauteuil roulant ?  souvent  parfois  jamais  
Des personnes non-voyantes ou malvoyantes ?  souvent  parfois  jamais  
Des personnes sourdes ou malentendantes ?  souvent  parfois  jamais  
Des personnes déficientes mentales ?  souvent  parfois  jamais

## **1 - Déficience motrice (personnes se déplaçant en fauteuil roulant)**

L'entrée principale :  est de plain-pied (avec ou sans rampe d'accès).  
 comporte des marches. Si oui, combien ? .....

Si l'entrée principale comporte des marches, existe-t-il une autre entrée accessible ?  oui  non  
S'il existe des sanitaires collectifs, l'un d'eux au moins est-il adapté pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ?  oui  non

Dans le déplacement (intérieur ou extérieur), une personne handicapée en fauteuil roulant peut-elle se déplacer librement sans l'obstacle de marches ou d'escaliers non compensés par un ascenseur ou des plans inclinés ?  oui  non

Si non, préciser les difficultés

.....  
Si votre établissement comporte des chambres, disposez-vous de chambres (et sanitaires attenants) spécialement aménagées pour recevoir une personne se déplaçant en fauteuil roulant ?  oui  non  
Si oui, combien de chambres aménagées ?

Pour cette (ou ces) chambre(s), quelle est la largeur de passage de la porte d'accès ? .... cm.

Une personne en fauteuil roulant peut-elle circuler librement dans la chambre et accéder à au moins un côté du lit en parallèle ?  oui  non

Quelle est la largeur de passage de la porte de la salle d'eau ? ..... cm.

La salle d'eau est équipée :  d'une douche  d'une baignoire

En cas de bac receveur de douche, quelle est la hauteur de ce bac ? cm.

Une personne en fauteuil roulant peut-elle se placer parallèlement à la cuvette des WC ?  oui  non

Le dessous du lavabo est-il libre d'accès ?  oui  non

## **2 - Déficience visuelle (malvoyants ou non-voyants)**

Votre établissement a-t-il réalisé des adaptations ou des aménagements dans ce domaine ?

oui  non

Un soin a-t-il été apporté pour supprimer les obstacles hauts, à hauteur de visage, non détectables pour une personne non-voyante ?  oui  non

Les informations écrites disponibles sont-elles homogènes sur l'ensemble du site ?  oui  non

Ces informations bénéficient-elles d'un bon contraste (entre l'écrit et le fond) ?  oui  non

Sont-elles accessibles pour être lues dans une distance comprise entre 5 et 25 cm ?  oui  non

L'éclairage général est-il ?  faible ou tamisé  fort  lumière du jour

Mettez-vous à disposition :

Des documents en braille ?

Des documents en caractères agrandis ?

Des documents audios (cassettes) ?

Des plans en relief ?

Pour mémoire, nous rappelons que les chiens-guides ne peuvent être interdits dans un établissement recevant du public.

### **3 - Déficience auditive (malentendants ou sourds)**

Pensez-vous que votre établissement possède des installations spécifiques pour les déficients auditifs?  oui  non

Un soin particulier a-t-il été apporté dans ce sens ?  oui  non  
Par exemple : .....

L'un au moins des membres du personnel a-t-il été formé à la lecture labiale ou la langage des signes?  oui  non

L'information vocale ou sonore est-elle relayée par écrit (panneaux, affiches, documents) ?  oui  non

Les messages sonores de sécurité sont-ils relayés visuellement y compris dans les lieux où la personne peut se retrouver isolée (chambre, sanitaires...) ?  oui  non

Existe-t-il un système de texte téléphoné (fax, Internet, Minitel) mis à disposition de façon permanente?  oui  non

Existe-t-il un ou plusieurs dispositifs de boucle magnétique ?  oui  non

Dans le site (chambre notamment) une personne peut-elle connecter un ordinateur sur une prise téléphonique ?  oui  non

### **4 - Déficience mentale**

L'entrée principale est-elle facilement repérable, bien lisible ?  oui  non

L'information visuelle relève avant tout de l'aide à l'orientation. Or, cette aide à l'orientation peut être un geste architectural et / ou décoratif. Notre plus grand ennemi en la matière réside dans l'uniformité des lieux !

Selon vous : la signalétique est-elle bien hiérarchisée ? L'information écrite est-elle associée à une image (photo, interprétation graphique réaliste...) ?  oui  non

Les entrées ou sorties "public" se distinguent-elles bien des entrées "privées" (bureaux du personnel, réserves, services techniques...) ?  oui  non

L'escalier principal (si existant) est-il rassurant (bien visible, bien mis en lumière, avec des mains courantes continues, ...) ?  oui  non

Votre personnel a-t-il été sensibilisé à l'accueil ou à l'intégration dans d'éventuelles activités ou prestations proposées ?  oui  non

Si oui, pouvez-vous préciser ?

.....  
.....

Existe t-il des ateliers ou des salles où peuvent se faire des séances ludiques et interactives, des activités manuelles, des échanges pour aider à la compréhension des expositions... ?  oui  non

Précisions, remarques, suggestions sur l'intégralité du questionnaire :

.....  
.....  
.....